

Rapport d'orientations budgétaires 2026

Objectifs du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) : Discuter des orientations budgétaires de la commune - Informer sur la situation financière

- ▶ Le **débat d'orientation budgétaire** représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité avant le vote du budget.
- ▶ **Le DOB est une étape obligatoire** dans le cycle des communes de plus de 3500 habitants, *en l'absence de DOB la délibération du vote du budget est illégale.*
- ▶ Ce débat d'orientation budgétaire doit se tenir *dans les 10 semaines* qui précèdent le vote du budget.
- ▶ Depuis 2016, un rapport d'orientation budgétaire doit être établi et communiqué avec la note de synthèse du Conseil.

Le ROB présente les hypothèses retenues pour la construction du budget annuel qui est donc à ce stade en cours de préparation.

Les hypothèses retenues doivent permettre de garantir, sur le long terme, les équilibres budgétaires, et la solvabilité financière de la Ville.

Le bon équilibre est celui qui permet un programme d'investissements ambitieux. Aussi, l'épargne et le délai de désendettement demeurent les éléments clé pour mesurer notre situation financière.

Contenu du rapport :

- ✓ **Les orientations budgétaires**: évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions
- ✓ **les engagements pluriannuels envisagés** : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses,
- ✓ la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice.

Rapport d'orientations budgétaires 2026

SOMMAIRE

Situation nationale :

- Contexte économique
- Projet de Loi de finances
- Dispositions hors Loi de finances

Situation locale :

Les orientations de politique générale

La stratégie financière

La situation budgétaire

Les missions de service public

Perspective 2026 :

- Projection des résultats 2025
- Recettes de fonctionnement
- Dépenses de fonctionnement

Programmation des investissements :

- Bilan 2025 et RAR
- Bilan opérations
- Axes du mandat

Rapport d'orientations budgétaires 2026

Accusé de réception en préfecture
034-213401110-20260413-DELIB3-DE
Date de télétransmission : 20/04/2026
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Situation nationale

Le projet de Loi de finances (PLF) 2026 a été présenté en Conseil des ministres le 14 octobre 2025 et déposé ensuite devant le Parlement.

L'objectif du PLF est de financer des priorités stratégiques, préserver le modèle social et « restaurer des marges de manœuvre budgétaires ».

Contexte économique

Inflation : la dynamique d'inflation a fortement ralenti depuis 2022. L'INSEE indiquait une inflation annuelle de l'ordre de + 2% en 2024, avec des chiffres plus récents montrant des variations modérées en 2025.

Croissance : les prévisions récentes tablent sur une croissance modérée et une pression à la dépense publique qui nécessite un effort de redressement.

Dette publique : la dette publique reste à un niveau élevé. Les comptes publics faisaient état fin 2024 d'un encours autour de 3335 Md€ (≈ 114 % du PIB) et des tensions persistantes en 2025 sur l'évolution de l'endettement public.

Le PLF 2026 affiche l'ambition d'améliorer progressivement le solde public.

Hypothèse de croissance 2026 : + 0,9%

Hypothèse d'inflation 2026 : 1,3%

Hypothèse de déficit public 2026 : - 4,7 % du PIB

Projet de Loi de finances

Principales mesures nationales envisagées

Le PLF 2026 vise à financer des priorités stratégiques tout en maîtrisant les dépenses publiques, avec un objectif de :

- ▶ Baisse du déficit public (-4,7 % du PIB),
- ▶ Instauration d'une taxe sur le patrimoine financier des holdings familiales,
- ▶ Prolongation partielle d'une surtaxe sur les bénéfices des plus grandes entreprises,
- ▶ Maintien du gel des barèmes de l'impôt sur le revenu et de la CSG,
- ▶ Suppression de 23 niches fiscales,
- ▶ Accélération de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), pour 2028,
- ▶ Gel et sous-indexation des pensions de retraite et des prestations sociales.

Les mesures concernant les collectivités territoriales.

Effort global demandé aux collectivités : le gouvernement chiffre l'effort demandé aux collectivités à 4,6 milliards d'euros pour 2026.

Certains acteurs locaux estiment que, selon le comptage des mesures (recettes prélevées et des charges nouvelles), l'effort pourrait même être plus élevé, allant jusqu'à 6/8 Md€, selon la méthodologie.

Le PLF prévoit donc un cadre budgétaire renforcé pour les collectivités, avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement dans la continuité des engagements pris pour limiter l'augmentation des dépenses publiques.

La réduction des dotations globales aux collectivités est modérée, mais une vigilance est maintenue.

Les dispositifs fiscaux locaux évoluent peu, car la suppression progressive de la CVAE impacte également certaines ressources des collectivités, lesquelles doivent s'adapter à cette suppression accélérée

Dispositions hors Loi de finances

Hausse des cotisations retraites (CNRACL).

Le décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 prévoit l'augmentation progressive du taux de cotisation « vieillesse » employeur pour les agents affiliés à la CNRACL.

- ▶ 31,65 % en 2024 (base)
- ▶ 34,65 % en 2025
- ▶ 37,65 % en 2026
- ▶ 40,65 % en 2027
- ▶ 43,65 % en 2028

Revalorisation des bases fiscales.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) sert de référence depuis 2018.

La revalorisation des bases pour 2026 est actuellement estimée aux alentours des +1 %, voire un peu moins, en raison de la faible inflation attendue (attente de la donnée INSEE).

Situation locale

Des services au quotidien de qualité et un budget de fonctionnement maîtrisé

Depuis plusieurs années, la ville de Ganges doit s'adapter à sa croissance et modification démographique, faciliter l'arrivée d'actifs et de familles, mais aussi faire face au vieillissement de sa population.

Les ressources de la commune ont été pleinement mobilisées en 2025 pour assurer un service public de qualité, dans tous les domaines de compétences : l'accueil et l'état civil, l'urbanisme, le bon fonctionnement des équipements municipaux, la vie culturelle, l'appui à la vie associative, la propreté des locaux et la gestion des espaces publics, de la voirie, des bâtiments, des espaces verts.

De son côté, la police municipale a assuré ses missions de sécurité, en renforçant ses actions et sa présence diurne et nocturne sur le terrain. La mise en place de la police pluricommunale par convention a permis d'apporter un appui aux petites communes non dotées de police municipale.

Pour garantir l'efficacité de ces services, les ressources supports ont aussi été pleinement engagées : juridique, finances, ressources humaines, communication, logistique, informatique et prévention.

Par ailleurs, la commune a été très investie dans la saison estivale, entamée dès le mois de mai et qui s'est poursuivie avec les nombreuses animations durant l'été.

Le budget de fonctionnement 2026 devrait être tenu et les dépenses de fonctionnement maintenues à un niveau équivalent à celui prévu au budget prévisionnel BP 2025.

Le projet politique du mandat

Les axes transversaux : intégrer à chaque étape du processus de décision, les 3 enjeux majeurs et transversaux

Renforcer la sécurité publique locale

Accroître la présence de la police municipale sur le territoire municipal et optimiser son efficacité en augmentant ses effectifs, en poursuivant les équipements de vidéoprotection et en renforçant la synergie opérationnelle avec la brigade de gendarmerie. Mener une action complète pour améliorer la qualité de vivre des habitants, en particulier dans le domaine de l'usage et du trafic de stupéfiants mais aussi des incivilités. Combiner les actions de prévention en liaison avec les acteurs sociaux et les actions de répression avec les unités de gendarmerie et les services de l'État.

Patrimoine bâti

- Finir la rénovation des bâtiments et la remise en état des voiries
- Garantir l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des bâtiments communaux et des voies.
- Largement engagée, la rénovation des bâtiments se poursuit : plan toiture, isolation, réfection de l'existant, pose de panneaux solaires, protection du patrimoine...

Routes et trottoirs

- Propreté de la ville : Anticiper, planifier et organiser à moyen et long termes l'entretien courant des espaces publics, espaces verts, avaloirs et trottoirs en excluant tout produit phytosanitaire. Poursuivre la lutte contre les dépôts sauvages et accélérer la politique de recyclage, de réemploi, de collecte et de valorisation des déchets communaux verts et « utiles ».
- Circulation(s) : Simplifier, sécuriser, apaiser : Les objectifs au long cours : accompagner les changements de mobilité, fluidifier les circulations, faciliter les trajets du quotidien, doser la place de la voiture, réduire notre empreinte carbone.

Vivre ensemble

- Affirmer la vocation culturelle de la ville : Pour renforcer l'identité Gangeoise, il convient de maintenir, d'encourager et d' étoffer une offre culturelle pertinente, innovante et festive, notamment à travers des événements accessibles au plus grand nombre et proches des aspirations citoyennes. La Ville continuera de soutenir les initiatives associatives et les artistes locaux en leur donnant les moyens de jouer, de travailler et d'exposer.
- Ville solidaire : L'échelon de la solidarité communale est en première ligne face aux besoins de protection et d'écoute des plus fragiles. Elle nécessite de renforcer le partenariat avec les acteurs de terrain, d'amplifier la collaboration avec la communauté sociale et associative, de donner accès aux droits et aux soins, de développer des actions ciblées de prévention au plus proche des citoyens

Transition climatique et écologique

- Poursuivre la mutation des espaces publics à l'aune de l'urgence environnementale.
- Transformer et adapter notre patrimoine face aux défis climatiques.
- Lutter contre les passoires énergétiques.
- Préserver notre nature et la biodiversité.

Les axes de politique générale

Patrimoine bâti

- ▶ Finir la rénovation des bâtiments et la remise en état des voiries
- ▶ Garantir l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des bâtiments communaux et des voies.
- ▶ Largement engagée, la rénovation des bâtiments se poursuit : plan toiture, isolation, réfection de l'existant, pose de panneaux solaires, protection du patrimoine...

Routes et trottoirs

- ▶ Propreté de la ville : Anticiper, planifier et organiser à moyen et long termes l'entretien courant des espaces publics, espaces verts, avaloirs et trottoirs en excluant tout produit phytosanitaire. Poursuivre la lutte contre les dépôts sauvages et accélérer la politique de recyclage, de réemploi, de collecte et de valorisation des déchets communaux verts et « utiles ».
- ▶ Circulation(s) : Simplifier, sécuriser, apaiser : Les objectifs au long cours : accompagner les changements de mobilité, fluidifier les circulations, faciliter les trajets du quotidien, doser la place de la voiture, réduire notre empreinte carbone.

Vivre ensemble

- ▶ Affirmer la vocation culturelle de la ville : Pour renforcer l'identité Gangeoise, il convient de maintenir, d'encourager et d'élargir une offre culturelle pertinente, innovante et festive, notamment à travers des événements accessibles au plus grand nombre et proches des aspirations citoyennes. La Ville continuera de soutenir les initiatives associatives et les artistes locaux en leur donnant les moyens de jouer, de travailler et d'exposer.
- ▶ Ville solidaire : L'échelon de la solidarité communale est en première ligne face aux besoins de protection et d'écoute des plus fragiles. Elle nécessite de renforcer le partenariat avec les acteurs de terrain, d'amplifier la collaboration avec la communauté sociale et associative, de donner accès aux droits et aux soins, de développer des actions ciblées de prévention au plus proche des citoyens

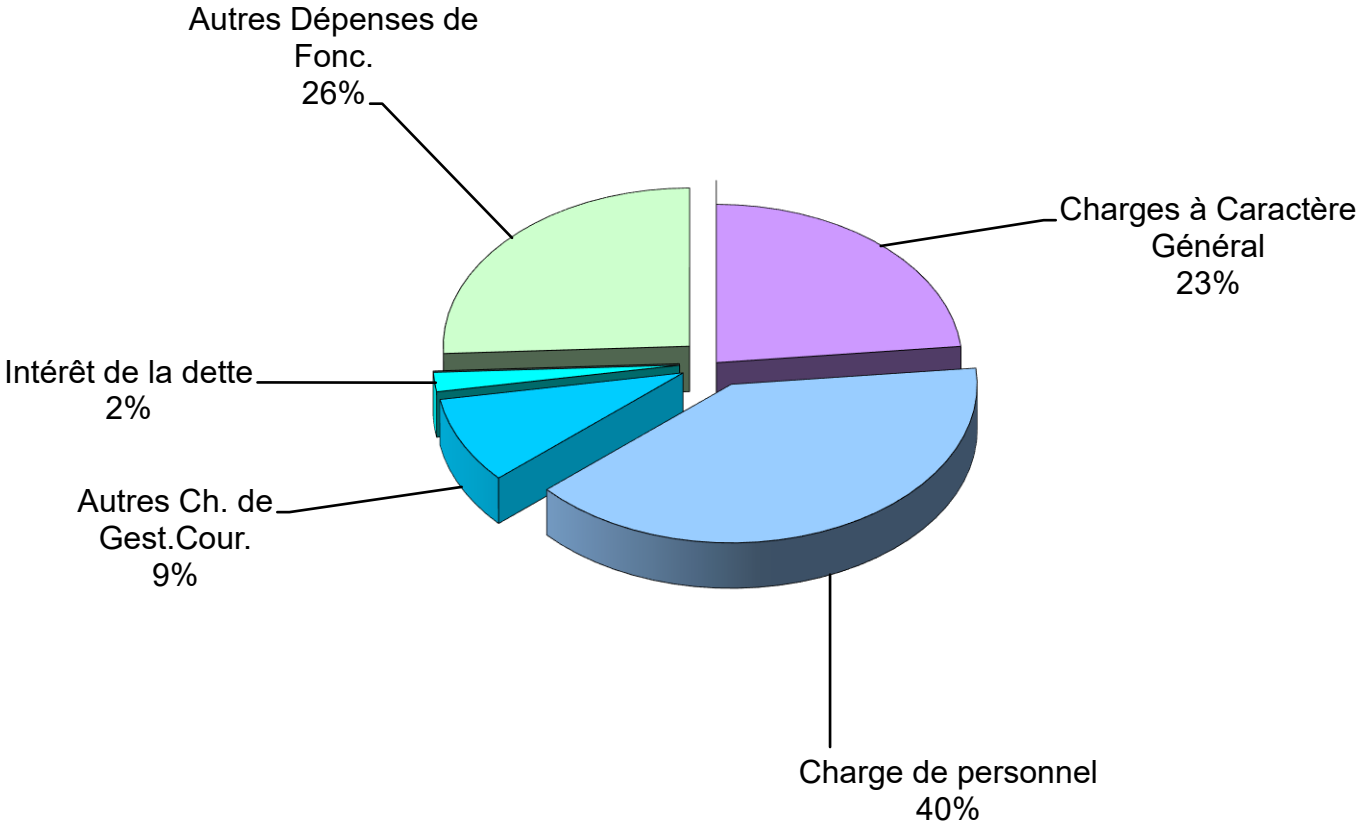
La stratégie financière de Ganges

- ▶ Ganges doit faire face à plusieurs crises (sanitaire, économique, énergétique et sociale) qui ont nécessairement et fortement impacté son budget.
- ▶ Pour y répondre, la Ville a mis en place un pacte budgétaire visant à maîtriser ses dépenses et accroître ses recettes - **sans toucher au taux d'imposition.**
- ▶ Le budget 2026 maintient une dynamique d'investissement en finalisant les projets initiés en 2025 - **toujours sur fonds propres et grâce aux financements des partenaires** - incluant des projets majeurs de rénovation des bâtiments et de la voirie.

Perspectives 2026
Résultats 2025

Section de fonctionnement
Dépenses 2025/prévisions 2026 (les chiffres vont être affinés pour le budget)

Chapitre	libellé	Total Prévision 2025	Réalisation 2025	Propositions 2026	
011	Charges à Caractère Général	1 110 844,06	952 466,79	1 008 522,94	Marge conservée Pour l'inflation
012	Charges de Personnel	1 956 000,00	1 873 772,29	2 169 004,00	Embauche DST, PM et augmentation Cot Retraite FCT
65	Autres Charges Gestion Courante	442 680,00	414 095,78	441 727	Hausse SDIS, droits informatiques, hausse Ind. Elus + 6%
66	Rbt Intérêt de la Dette	100 000,00	91 957,10	107 000,00	Nouveaux prêts BDT et Ligne de Trésorerie
023	Virement à la section d'inv.	214 490,48		124 788,89	
	Autres dépenses				
042/6811	Amortissements des travaux	221 327,08	223 382,08	227 978,00	



Evolutions de 2023 à 2025

Dépenses

L'évolution des dépenses au 011 montre une maîtrise des dépenses et une recherche d'économie permanente , le chapitre 011 reste contenu malgré l'inflation, l'augmentation des énergies et des assurances.

Concernant les dépenses du personnel , il y a une augmentation entre 2023 et 2024 liée à de nouveaux postes financés dans le cadre du dispositif Petite Ville de Demain (chargés de mission PVD et manager de commerce), il y a aussi l'augmentation de la valeur d'indice (+3,5% en juillet 2022, +1,5% en juillet 2023, +5 points en janvier 2024), l'augmentation du smic, l'évolution des carrières, le recours à des contrats à durée déterminée pour remplacer les absences de titulaires (3 en 2025). La relative baisse en 2025 vient du passage en demi-traitement de certains agents titulaires pour longue maladie et la baisse du temps de travail de certains agents en 90 % (3).

	2023	2024	2025
011	899 333	913 773	952 466,79
012	1 753 489	1 881 984	1 873 772,29

Evolutions de 2023 à 2025

► Recettes

libellé	2023	2024	2025
Dotation Forfaitaire des communes	486 688	474 020	458 378
Dotation de Solidarité Rurale	579 374	594 582	602 517
Dotation Nationale de Péréquation des communes	150 809	137 216	129 022
Attribution de compensation	426 094	397 764	403 858

- Autres recettes de fonctionnement : France services 55 000 €, Chargés de mission Petites Ville de Demain 48 000 €, Police Pluri communale 12 310 € en 2025, titres sécurisés (passeports et cartes d'identité) 16 698 € en 2025.

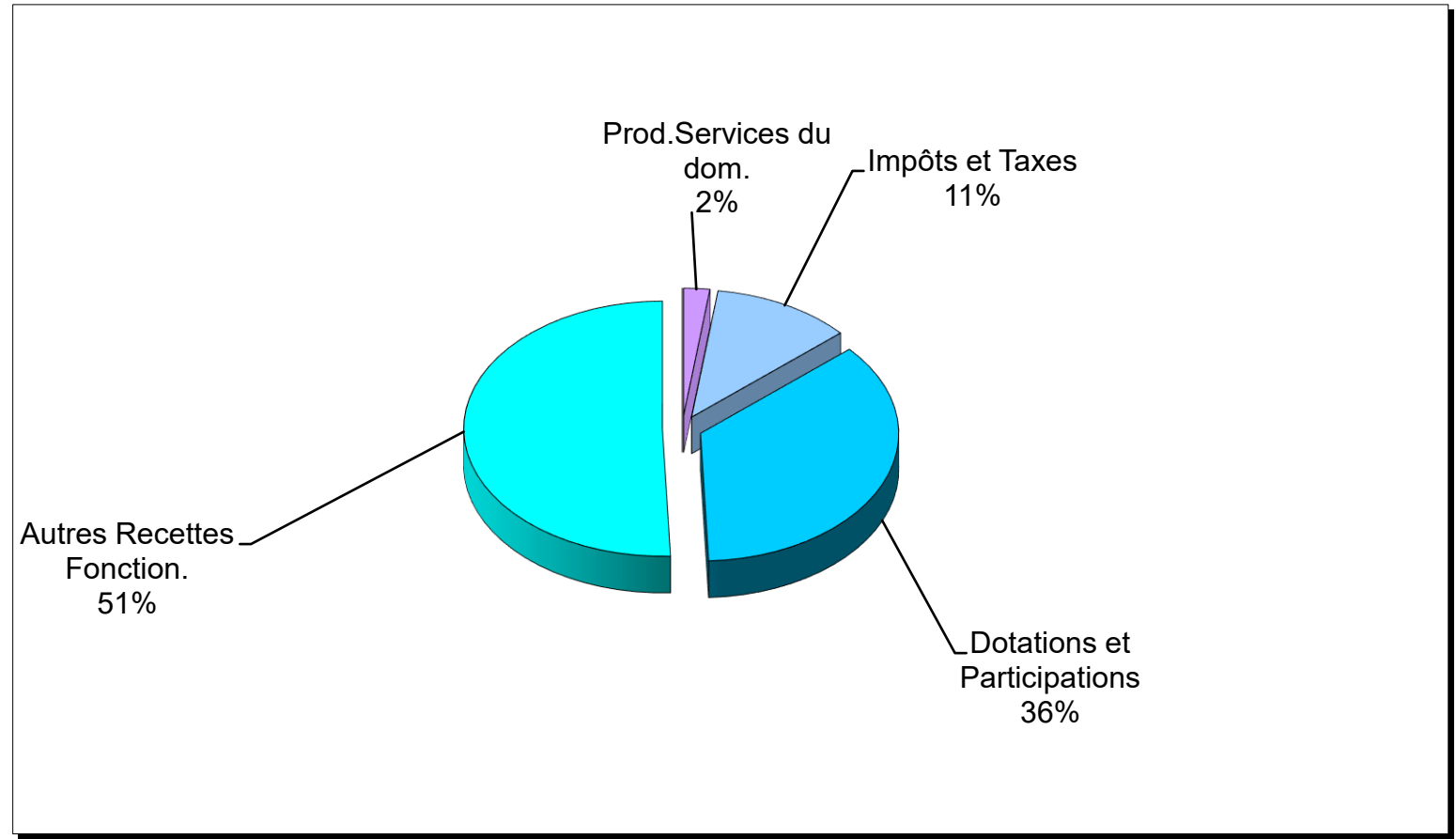
Rapport d'orientations budgétaires 2026

Section de fonctionnement

Recettes 2025 / propositions 2026

CHAP	Libellé	Réalisations 2025	Propositions 2026
013	Atténuations des charges, remboursement assurance du personnel titulaire	59 415,29	55 000
70	Produits domaines, vente, services Concessions, occupation du domaine public (terrasses, parking du plan), régie médiathèque	81 118,56	96 595
73	Impôts et taxes	2 274 123,58	2 259 850
74	Dotations et participations	1 364 686,36	1 364 466,53
75	Autres produits de gestion courante Revenus des locations (garages) et remboursement direct des tiers dégradation ou casse mobilier urbain	82 651,99	82 464
77	Produits de cession d'immobilisation (ventes)	969 784	180 000
002	Excédent reporté	294 475,94	221 810,30

Rétrospectives 2025



Section de fonctionnement- synthèse année 2025

Dépenses

- ▶ La hausse de l'énergie a impacté fortement le chapitre 011 tout comme l'inflation
- ▶ Contrats de maintenance, logiciels métiers, certificats et licences informatiques
- ▶ Coût substantiel des assurances liées aux contraintes nationale
- ▶ Honoraires et prestations de service

Recettes

- ▶ Baisse de dotations liée à la baisse de la population INSEE(suite au recensement)
- ▶ Baisse taxe additionnelle droit de mutation versée par le Département (200 163 € en 2022, 146 108 € en 2024, 123 621,31 en 2025)
- ▶ Baisse des recettes liées à droit de place du marché et des halles suite aux travaux. Retour à la normale prévue en 2026.

Dépenses investissement réalisées en 2025 par opération

Opération	Désignation	Réalisé en 2025
1002	REHABILITATION RUE DE L ALBAREDE	24 573
1004	RESTRUCTURATION ENTRE DE VILLE AV NIMES STADE CAYREL	694 146,55
27	PARTICIPATION CONCESSION D'AMENAGEMENT	1 280 000
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT	302 192,35
1007	REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES	636 923
1011	MAISON DES ASSOCIATIONS	35 550
1012	AMELIORATION DE L HABITAT PROGRAMME FACADES	12 492
1013	QUARTIER DES OLIVETTES ETUDE	1 200
1014	PARKING CHARLES BENOIT ETUDE	4 764
806	RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX MEDIATHEQUE	7 140
815	RENOVATION MAIRIE ETUDE PROGRAMMISTE	82 131
818	VIDEOPROTECTION	53 510
821	AMENAGEMENT INTERIEUR DES HALLES MARCHANDES STANDS ET RESEAUX	67 354
916	REFECTION VOIRIES ET RESEAUX	51 524
951	ECLAIRAGE PUBLIC	7 812
992	ACQUISITIONS BIENS MOBILIERES	75 366
995	AMENAGEMENT CIMETIERES	15 456

Investissement prévisionnel reporté en 2026

Opération	Libellé Opération	Restes à réaliser en 2026
1007	Rénovation de la façade de la salle des fêtes	233 077,00
826	Embellissement cadre de vie : toilettes publiques automatiques	130 000,00
1005	Acquisition bâtiment : terrain ZAE des Broues	120 000,00
1012	Amélioration de l'habitat : programme façade	83 255,00
916	Réfection voirie et réseaux	143 762
815	Rénovation mairie : études techniques	40 869,00
818	Vidéoprotection	20 280,44
992	Acquition biens mobiliers	11 878,00
951	Eclairage public	10 631,00
1004	Restructuration entrée de ville av Nîmes	8 868,00
27	Reversement des subventions à Territoire 34 concession d'aménagement	732 000

Recettes engagées en 2025 et reportées en 2026

Opération	Libellé opération	Restes à réaliser en 2026
821	DETR Requalification du centre ancien : concession d'aménagement	287 000,00
1001	Région Occitanie Halles Marchandes	216 651,37
1011	Maison des associations : Fonds vert	108 000,00
1007	Réaménagement de la salle des fêtes Région	92 494,98
1012	Région Occitanie amélioration de l'habitat : programme façade	39 808,00
815	Etudes pour la rénovation de la Mairie (Etat et Région Occ)	37 344,00
1007	Hérault énergie salle des fêtes	30 000,00

Résultat de l'exercice 2025

CFU 2025		BUDGET 2026																															
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT																															
Recettes	5 650 064,17	Ex. 2026	Report	Résultat global																													
Dépenses	4 534 818,63	4 204 049,38	221 810,30	4 425 859,68	recettes																												
Résultat	1 115 245,54	4 425 859,68		4 425 859,68	dépenses																												
Report 2025	279 475,94																																
Résultat global	1 394 721,48																																
à éclater en :																																	
	→ 221 810,30																																
	→ 1 172 911,18																																
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT																															
Recettes	5 265 400,13	Ex. 2026	Report	Résultat global																													
Dépenses	5 536 482,77	2 667 160,04	1 172 911,18	3 840 071,22	recettes																												
Résultat	-271 082,64	2 766 953,86	1 073 117,36	3 840 071,22	dépenses																												
Report 2025	-802 034,72																																
Résultat global	-1 073 117,36																																
		au 1068 au 001																															
		<table><tr><td>1004 RESTRUCTURATION ENTRE DE VILLE AV NIMES</td><td>8 868,00</td></tr><tr><td>1005 ACQUISITION BATIMENT</td><td>120 000,00</td></tr><tr><td>1007 REAMENAGEMENT SALLE DES FETES FACADE</td><td>233 077,00</td></tr><tr><td>1012 AMELIORATION DE L HABITAT PROG FACADES</td><td>229 355,00</td></tr><tr><td>27 AUTRES IMMO FINANCIERE T34 CONCESSION</td><td>1 222 667,00</td></tr><tr><td>818 VIDEOPROTECTION</td><td>63 701,44</td></tr><tr><td>815 RENOVATION MAIRIE</td><td>40 869,00</td></tr><tr><td>916 REFECTION VOIRIES ET RESEAUX</td><td>203 762,57</td></tr><tr><td>951 ECLAIRAGE PUBLIC</td><td>10 631,00</td></tr><tr><td>992 ACQUISITIONS BIENS MOBILIERS</td><td>21 878,00</td></tr><tr><td>826 EMBELLISS.CADRE VIE</td><td>130 000,00</td></tr><tr><td>16 Emprunts et dettes assimilées</td><td>326 626,00</td></tr><tr><td>op ordre 040 Cession</td><td>155 518,85</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>2 766 953,86</td></tr></table>				1004 RESTRUCTURATION ENTRE DE VILLE AV NIMES	8 868,00	1005 ACQUISITION BATIMENT	120 000,00	1007 REAMENAGEMENT SALLE DES FETES FACADE	233 077,00	1012 AMELIORATION DE L HABITAT PROG FACADES	229 355,00	27 AUTRES IMMO FINANCIERE T34 CONCESSION	1 222 667,00	818 VIDEOPROTECTION	63 701,44	815 RENOVATION MAIRIE	40 869,00	916 REFECTION VOIRIES ET RESEAUX	203 762,57	951 ECLAIRAGE PUBLIC	10 631,00	992 ACQUISITIONS BIENS MOBILIERS	21 878,00	826 EMBELLISS.CADRE VIE	130 000,00	16 Emprunts et dettes assimilées	326 626,00	op ordre 040 Cession	155 518,85	TOTAL	2 766 953,86
1004 RESTRUCTURATION ENTRE DE VILLE AV NIMES	8 868,00																																
1005 ACQUISITION BATIMENT	120 000,00																																
1007 REAMENAGEMENT SALLE DES FETES FACADE	233 077,00																																
1012 AMELIORATION DE L HABITAT PROG FACADES	229 355,00																																
27 AUTRES IMMO FINANCIERE T34 CONCESSION	1 222 667,00																																
818 VIDEOPROTECTION	63 701,44																																
815 RENOVATION MAIRIE	40 869,00																																
916 REFECTION VOIRIES ET RESEAUX	203 762,57																																
951 ECLAIRAGE PUBLIC	10 631,00																																
992 ACQUISITIONS BIENS MOBILIERS	21 878,00																																
826 EMBELLISS.CADRE VIE	130 000,00																																
16 Emprunts et dettes assimilées	326 626,00																																
op ordre 040 Cession	155 518,85																																
TOTAL	2 766 953,86																																

Elaboration budgétaire et grandes orientations de la commune

Le **budget 2026** sera encore une fois établi selon les orientations suivantes :

- ▶ Contenir les dépenses de fonctionnement (mise en concurrence , travaux en régie ...), tout en prenant en compte les différentes augmentations (énergies, inflation, assurance, frais de personnel (augmentation des taux de charges) ...) mais aussi le fonctionnement de nouveaux équipements (Halles, SDF, salles des associations...),
- ▶ Maintenir une capacité d'épargne et d'autofinancement
- ▶ Maintenir des taux d'imposition,
- ▶ Terminer les travaux engagés en 2025,
- ▶ Contenir en 2026 les investissements communaux afin d'absorber les travaux d'envergure engagés depuis plusieurs exercices, et reconstituer une capacité d'investissement pour de nouveaux projets comme la restructuration de la mairie, la restructuration du quartier de l'Olivette et la voirie communale.
- ▶ Recherche de financements complémentaires, appel à projet, financements liés aux dispositifs dont bénéficie la commune :Centre bourg avec la Région, Petites villes de Demain,
- ▶ Prise en compte de la baisse des financements publics

Fonctionnement prévisionnel dépenses

- ▶ Le Budget prévisionnel 2026 va s'appuyer sur les réalisations des années précédentes avec une prise en compte au :

011 : Charges courantes

- ▶ de l'inflation et l'énergie,
- ▶ De l'augmentation des contrats de maintenance informatiques ,maintenance nouveaux locaux
- ▶ Des charges liées aux nouveaux équipements (Halles, maison des associations, SDF..)
- ▶ Des Honoraires OPAH-RU (2024+2025+2026) et prestataires extérieurs,
- ▶ Du maintien des Animations : maintien des animations existantes (fête du 14 juillet, les mardis de l'été, thés dansants, soirée des collègues, cinéma seniors, Noël...)

012 : Charges de personnel

- ▶ Augmentation du nombre de contrats aidés mais arrêt de la prise en charge financière par l'Etat
- ▶ Augmentation du taux de la Part Patronal retraite fonctionnaires
- ▶ Recrutement d'un responsable des services techniques (DST) et d'un agent de police municipal
- ▶ Recrutement de saisonniers, de renfort pour soutenir les agents du service technique selon les périodes de l'année et assurer la gestion de la patinoire.
- ▶ Vacataire pour le marché et banque alimentaire

065 : Autres charges de gestion courante

- ▶ Revalorisation des indemnités des élus locaux : loi du 22 décembre 2025
- ▶ Contribution obligatoire au service départemental incendie
- ▶ Subvention au budget du CCAS de Ganges (Participation aux voyages scolaires, animations seniors...)
- ▶ Subvention aux associations Gangeoises et autres associations à vocations sociales dont l'Agantic, PACAP, EPE34
- ▶ Licences informatiques

Fonctionnement prévisions Recettes

- ▶ L'évolution des recettes est également indispensable pour le maintien de notre capacité d'autofinancement
- ▶ la commune n'a pas augmenté les taux de fiscalité depuis 2014, la valorisation annuelle des bases a permis le maintien voir une légère augmentation du produit.
- ▶ On constate ces dernières années une baisse importante des recettes du marché, notamment due aux travaux des halles et du centre ancien. Les travaux étant terminés les recettes devraient ré-augmenter en 2026.
- ▶ Recettes dans le cadre de Petites Villes de Demain : traitement chef de projet, études

Investissement 2026

2026 devrait être une année permettant la finalisation des projets initiés sur les précédents mandats :

- ▶ Etudes diverses pour travaux : 40 869 €
- ▶ Travaux de rénovation de la façade de la salle des fêtes : 233 077 €
- ▶ Vidéoprotection : 63 701,44 €
- ▶ Voiries communales : 203 762,57 €
- ▶ Concession d'aménagement : 490 667 €
- ▶ Acquisition terrain ZAE des Broues : 120 000 €
- ▶ Programme d'amélioration de l'habitat : 229 355 €
- ▶ Renouvellement du matériel et équipements divers : 21 878 €

Les données présentées au stade du rapport d'orientation budgétaires seront affinées et consolidées dans la perspective du vote du Budget Primitif 2026.

Dettes

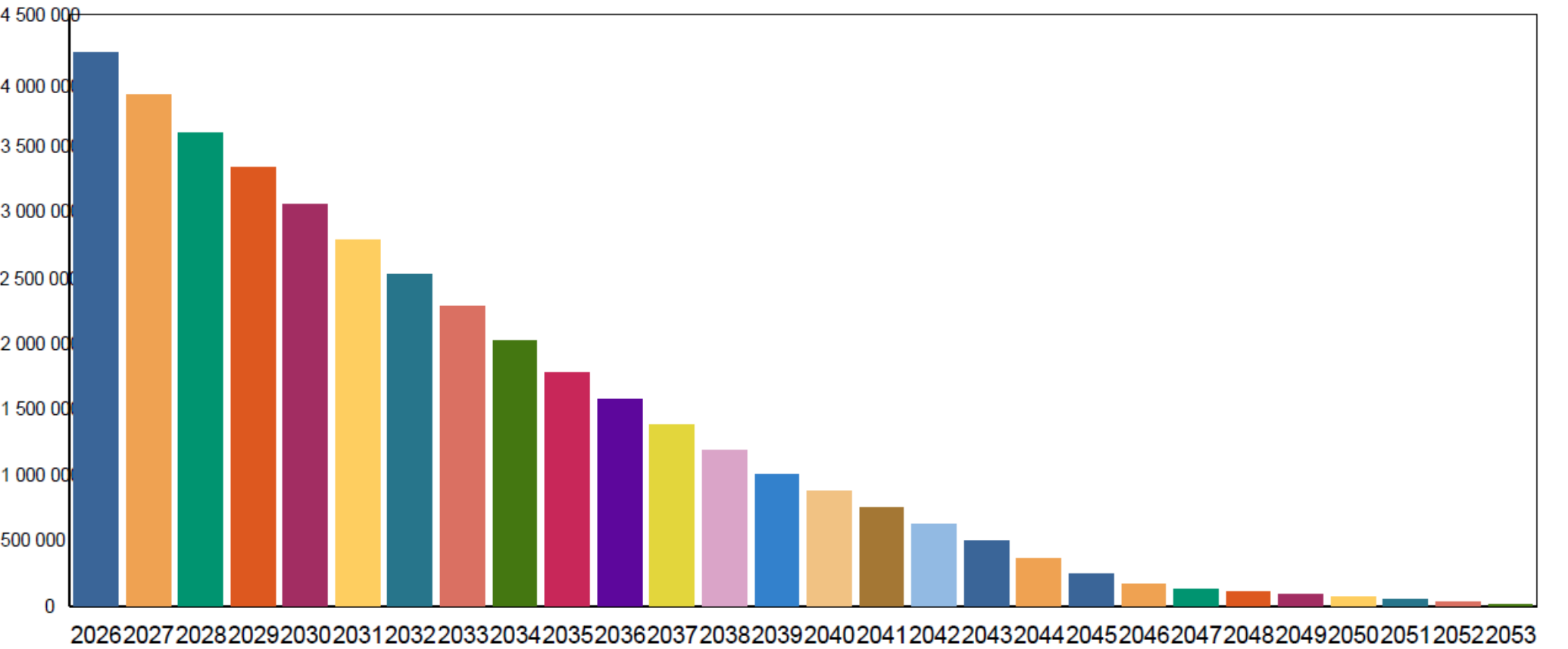
2025

- ▶ Capital restant du au 01/01/2025 : 4 068 833,01€
 - ▶ Annuité de la dette : capital : 297 611,73 € / intérêts : 93 583,46 €
- Prêts 2025 entrée de ville stade Cayrel (500 000 €)

2026

- ▶ Capital restant du au 01/01/2026 : 4 206 314,62 €
- ▶ Annuité de la dette : capital : 325 625,33 € / intérêts : 89 894,37 €

Evolution de la dette sur le 'restant dû'



- Capacité d'autofinancement Brute : 149/hab strate 217
- Annuité de la dette : 88 €/hab strate 94